

**Étapes complétées et à venir
2019-11-04**

Pétition en droit d'initiative (Annexe B du règlement 05-056)

«La politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont, en excluant toute question à caractère essentiellement budgétaire, incluant la tarification, conformément au paragraphe 3 de l'article 3 de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)»

Étape	Disposition réglementaire	Délai réglementaire	Délai max.	Date effective
Dépôt Projet de pétition	05-056, Ann. B, Art. 6 - 7	-	-	2019-06-07
Avis Recevabilité du projet de pétition	05-056, Ann. B, Art. 9	Dans les 15 jours du dépôt du projet	2019-06-22	2019-06-21
Avis public Lancement de la période de signature de la pétition	05-056, Ann. B, Art. 10	Dans les 45 jours de l'avis de recevabilité du projet	2019-08-05	2019-07-05
Période de signature de la pétition	05-056, Ann. B, Art. 10	90 jours débutant à la publication de l'avis	2019-10-03	-
Dépôt de la pétition	05-056, Ann. B, Art. 10 - 15	Doit être déposé dans le délai de 90 jours	2019-10-03	2019-09-24
Avis Analyse de la conformité de la pétition	05-056, Ann. B, Art. 16	Dans les 21 jours du dépôt de la pétition	2019-10-15	2019-10-15
Avis Calendrier des préparatifs	05-056, Ann. B, Art. 17	Dans les 21 jours de l'avis de conformité de la pétition	2019-11-05	2019-11-04
Avis public Tenue de la consultation	05-056, Ann. B, Art. 18	Au moins 15 jours avant la consultation publique	2020-01-03	2020-01-03
Mise en disponibilité de la documentation à l'attention des citoyens	05-056, Ann. B, Art. 18	Au moins 15 jours avant la consultation publique	2020-01-03	2020-01-03
Tenue de la consultation publique	05-056, Ann. B, Art. 17 et 20	Doit se tenir dans un délai raisonnable, en deux parties à 15 jours d'intervalle minimum	-	Partie 1 : 2020-01-21 Partie 2 : 2020-02-19
Publication par le conseil Rapport découlant de la consultation	05-056, Ann. B, Art. 21	Dans les 90 jours de la consultation publique	2020-05-19	À déterminer